

Dossier suivi par :
Jean François GAMBIA
Attaché de presse
Tél : 04 67 15 70 67
Fax : 04 67 15 71 71
Mél : [Jean François GAMBIA](mailto:Jean.Francois.GAMBIA@insee.fr)

COMMUNIQUE DE PRESSE
N° 1 / 2016

Montpellier, le 6 janvier 2016

La direction régionale de l'Insee publie dans
la série Insee Analyses :

Équipements en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Faible densité ne rime pas toujours avec faible accessibilité

l'Insee publie aujourd'hui une étude pour analyser les disparités territoriales de temps d'accès aux services. Le temps de trajet est un critère prépondérant de l'accessibilité aux services. Or, selon la densité de la population de la commune, les temps d'accès varient.

Dans la grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, il faut moins de 4 minutes à la moitié des habitants pour accéder en voiture aux équipements et services les plus courants. La grande majorité des habitants sont même à moins de 10 minutes. Cette accessibilité se détériore au fur et à mesure que l'on s'éloigne des zones les plus densément peuplées.

C'est notamment le cas des habitants des zones montagneuses du Massif central et des Pyrénées. Néanmoins, certaines communes très peu denses ont des temps d'accès relativement courts, comme dans des territoires peu peuplés et non montagneux (Gers, Quercy).

Les logiques de répartition des équipements diffèrent également d'un territoire à l'autre, allant d'une certaine polarisation des services à une dispersion plus grande, en lien souvent avec des systèmes urbains différents.

Ces informations sont **sous embargo jusqu'au 6 janvier à 18h.**

Contact : Jean-Claude Gidrol - Insee - 04 67 15 70 06
jean-claude.gidrol@insee.fr